



**GSK : CADEAUX FISCAUX
RECORDS, PROFITS RECORDS,
CYNISME RECORD**

SOMMAIRE

1. Quatre fois plus de profit en 2019	3
2. Des déductions fiscales désmesurées	4
3. La Région wallonne aide aussi GSK.....	5
QUELLE CONCLUSIONS?	5

La multinationale britannique GlaxoSmithKline (GSK), un des six géants du secteur pharmaceutique dans le monde, est le leader international du vaccin. D'après ses propres chiffres, deux enfants sur cinq dans le monde sont vaccinés chaque année avec au moins un

vaccin GSK. L'entreprise réalise des profits juteux : près de 2 milliards d'euros en 2019. En plus de cela, GSK a pu bénéficier de déductions fiscales record. Tout bénéficiaire pour la multinationale, qui s'apprête pourtant à licencier plusieurs centaines de travailleurs en Belgique.

1. QUATRE FOIS PLUS DE PROFIT EN 2019

GSK a réalisé **515 millions** de bénéfices en Belgique en 2018. Le bilan de l'année 2019 révèle un bénéfice encore plus colossal : **1,99 milliard** d'euros, soit quatre fois plus en un an.¹ Comment expliquer cette gigantesque hausse ? Principalement par le fait que les ventes de certains vaccins ont explosé : celui contre l'hépatite², celui contre la méningite³ et, surtout, celui contre le zona⁴). Ils ont été deux fois plus vendus que l'année précédente.

Ainsi GSK a-t-il vu son chiffre d'affaires grimper de plus de 2 milliards. C'est surtout le Shingrix (nouveau vaccin contre le zona sorti en 2017) qui a fait exploser les ventes : + **232,72 %** par rapport à 2018 (soit une augmentation de plus d'**1,58 milliard** de bénéfices). GSK se porte bien, même très bien. **Elle a d'ailleurs décidé de distribuer 82 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires l'année passée.**

TABLEAU 1 : CHIFFRE D'AFFAIRES DE GSK BIOLOGICALS PAR VACCIN EN 2019⁵

VENTES	31.12.2019 EN MILLIONS EUR	%	31.12.2018 EN MILLIONS EUR	FLUCTUATION EN MILLIONS EUR	FLUCTUATION %
HEPATITIS	1.089,24	16,05 %	794,87	294,37	37,03 %
SHINGLES	2.265,84	33,39 %	681,00	1.584,83	232,72 %
MENINGOCOCCAL	811,33	11,96 %	667,33	144,00	21,58 %
BOOSTRIX	498,74	7,35 %	546,86	-48,12	-8,80 %
INFANRIX	654,35	9,64 %	523,69	130,66	24,95 %
SYNFLORIX	498,74	7,35 %	453,05	45,62	10,07 %
FLU	400,33	5,90 %	393,04	7,29	1,85 %
PRIORIX/VARILRIX	240,06	3,54 %	281,27	-41,21	-14,65 %
ROTARIX	206,21	3,04 %	152,04	54,16	35,62 %
TRAVEL	47,55	0,70 %	91,43	-43,88	-48,00 %
CERVARIX	49,11	0,72 %	57,88	-8,77	-15,15 %
OTHER VACCINES	-2,42	-0,04 %	25,45	-27,88	-109,52 %
HIBERIX	27,45	0,40 %	23,97	3,48	14,54 %
TOTAL	6.786,44	100 %	4.691,88	2.094,57	44,64 %

Shingrix : la poule aux œufs d'or

Le Shingrix a été développé par des chercheurs de l'Université du Colorado. Il est surtout vendu sur le marché américain depuis décembre 2017, et n'est pas encore disponible en Belgique. Aux États-Unis, il est largement promu et son coût (300\$) est remboursé par de nombreuses assurances santé. Il est également disponible dans d'autres pays, comme les Pays-Bas, où il coûte 350 euros, non-remboursés.

En 2017, le comité de l'agence américaine pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), en charge de la politique de vaccination aux États-Unis, a donné son aval à Shingrix. Mais il est allé plus loin : il l'a recommandé au détriment de l'ancien vaccin sur le marché, le Zostavax de la firme Merck. Résultat : un succès garanti pour GSK, avec des dizaines de millions d'adultes américains ainsi encouragés à l'utiliser. Les chiffres le prouvent : le Shingrix est

rapidement devenu (et de loin) le produit phare de GSK en termes de vaccins (voir tableau 2 et 3). Cette décision à l'avantage de GSK soulève des questions. Elle a été prise par huit voix contre sept. La présidente du comité Nancy Bennett a déclaré que c'était le vote le plus serré qu'elle ait vu de tout son mandat.⁶ Autre élément qui jette le trouble : il existe deux études cliniques à grande échelle pour évaluer l'efficacité du traitement. Elles sont toutes les deux financées... par GSK. Et réalisées par des chercheurs qui, pour la plupart, soit sont des employés de GSK, soit reçoivent d'une manière ou d'une autre des honoraires de GSK.⁷

Comment expliquer l'augmentation du chiffre d'affaires sur les vaccins pour les hépatites ?

GSK dispose de quatre vaccins contre l'hépatite A et B, y compris les anciens vaccins EngerixB (sur le marché depuis 1989) et Fendrix (depuis 2005). Depuis 1999, la vaccination contre l'hépatite B est incluse dans le programme de vaccination de base des nourrissons, et la vaccination contre les deux types d'hépatite est recommandée pour un large éventail de groupes de population. Cela explique l'explosion des ventes. Sur le montant total du chiffre d'affaires réalisé par GSK sur les vaccins contre l'hépatite, 60 % viennent du marché américain ; 25 % des ventes en Europe.⁸

Entre 2015 et 2017, le chiffre d'affaires de GSK pour l'ensemble des vaccins contre l'hépatite reste relative-

ment stable. Mais, à partir de 2018, il grimpe en flèche : entre 2017 et 2019, il a augmenté de 67%, pour atteindre 1,1 milliard d'euros. D'après GSK, cette explosion des ventes s'explique par une augmentation du nombre de foyers du virus de l'hépatite A dans plusieurs villes et états des États-Unis depuis 2016. En réalité, depuis 2016, le seul concurrent de GSK, la multinationale pharmaceutique allemande Merck, est confrontée à des problèmes d'approvisionnement en vaccins contre l'hépatite A à B. GSK profite de cette situation pour s'approprier le marché. En outre, le CDC (public) constitue des stocks stratégiques de vaccins contre l'hépatite A pendant cette même période, ce qui fait grimper les chiffres.

Notons qu'en Europe, GSK elle-même a connu des problèmes d'approvisionnement du vaccin contre l'hépatite B, Engerix-B, ces dernières années. Les patients ont alors été contraints de recourir à d'autres vaccins moins adaptés et surtout beaucoup plus coûteux. Les vaccins Fendrix (uniquement indiqué pour les patients souffrant d'une insuffisance rénale sévère, en théorie) et Twinrix (un vaccin combiné contre l'hépatite A et B) coûtent respectivement 54,14 euros et 54,60 euros. Pour ceux qui bénéficient d'un remboursement, Fendrix coûte encore 11,9 euros en ticket modérateur. Engerix-B est moins cher : 7,28 euros pour les patients qui bénéficient d'un remboursement. On peut s'interroger sur les raisons de cette rupture de stock. La société pharmaceutique retire-t-elle du marché un vaccin plus efficace mais moins rentable, pour promouvoir des alternatives moins adaptées aux patients, mais qui lui rapportent davantage ?

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS D'EUROS) POUR LES TROIS PRINCIPAUX VACCINS

	2019	2018	2017	2016	2015
HÉPATITE	1.089,24	794,87	652,23	631,69	613,66
MÉNINGITE	811,33	667,33	774,45	491,06	88,48
ZONA	2.265,84	681	60,683	/	/
TOTAL	4166,41	2143,2	1487,36	1122,75	702,14

2. DES DÉDUCTIONS FISCALES DÉSMESURÉES

A cela viennent s'ajouter les cadeaux fiscaux qu'elle reçoit en Belgique. Le tableau ci-dessous⁹ montre les déductions fiscales annuelles dont bénéficie GSK. Elles se font principalement grâce à un montage fiscal relativement récent : **les déductions d'impôts pour revenus de brevets.**

Cette niche fiscale extrêmement rentable permet d'exonérer 80 % des revenus issus des brevets. Une loi qu'on dirait

taillée sur mesure pour l'entreprise... Et pour cause : c'est GSK elle-même, via son cabinet d'avocats Linklaters, qui l'a rédigée en amont, pour le gouvernement de l'époque.¹⁰ Sur les dix dernières années, GSK a ainsi pu profiter de 4,2 milliards de déductions fiscales fédérales. Elle n'a payé que **8,68 % d'impôts** en 2019, sur ses deux milliards de bénéfices.

TABLEAU 3 : EVOLUTION DES BÉNÉFICES, DES IMPÔTS ET DES DÉDUCTIONS FISCALES DE GSK BIOLOGICALS

GSK BIOLOGICALS	2009	2010	2011	2012	2013	2014
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	1.088.416.162 €	1.255.644.482 €	589.720.513 €	257.476.585 €	187.855.447 €	18.701.455 €
IMPÔT	76.484.141 €	113.361.737 €	12.732.334 €	9.172.015 €	7.607.118 €	3.047.011 €
TAUX DE L'IMPÔT	7,03 %	9,03 %	2,16 %	3,56 %	4,05 %	16,29 %
DÉDUCTION POUR BREVET	490.176.499 €	541.767.341 €	148.005.361 €	176.708.112 €	166.318.238 €	186.961.000 €
INTÉRÊTS NOTIONNELS	379.048.862 €	359.767.674 €	357.520.000 €	190.246.000 €	39.954.647 €	140.084.000 €

GSK BIOLOGICALS	2015	2016	2017	2018	2019	2009 à 2019
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	95.909.955 €	-427.081.945 €	258.838.259 €	515.773.255 €	2.180.502.527 €	6.021.756.695 €
IMPÔT	2.395.395 €	2.544.295 €	3.024.542 €	555.432 €	189.251.287 €	420.175.307 €
TAUX DE L'IMPÔT	2,50 %	-0,60 %	1,17 %	0,11 %	8,68 %	6,98 %
DÉDUCTION POUR BREVET	82.131.207 €	180.336.000 €	142.203.518 €	510.387.103 €	1.545.157.484 €	4.170.151.863 €
INTÉRÊTS NOTIONNELS	0,5 €	91.283.000 €	0 €	2.614.301 €	2.614.892 €	1.563.133.376 €
TOTAL DES DÉDUCTIONS FISCALES						5.733.285.239 €

Cette année, GSK a battu son record : une déduction pour revenus de brevets à hauteur de **1,545 milliard** d'euros. Un montant encore jamais atteint par la firme pharmaceutique en Belgique. D'après une étude de chercheurs de l'UNamur sur le financement de la recherche et l'innovation par les pouvoirs publics en Belgique, ce montant est même deux

fois supérieur à la totalité des déductions offertes à l'ensemble du secteur pharmaceutique en 2015 : **843 millions** d'euros.¹¹ Cela a permis à GSK d'éviter de devoir payer 457 millions d'euros d'impôts.

3. LA RÉGION WALLONNE AIDE AUSSI GSK

En plus, GSK reçoit des aides de la Région wallonne, sous forme de trois subsides : des avances à remboursement conditionnel¹², des avances à remboursement fixe¹³, et des subsides non remboursables¹⁴. Entre 2005 et 2017, c'est près de 18 millions d'euros que la Région a fourni à GSK en subsides directs non-remboursables, et près de 44 millions en subsides à remboursement conditionnel. À noter que les subsides conditionnels peuvent ne pas être remboursés si les recherches n'aboutissent pas. On peut se poser la question sur l'utilité de ces aides. Et aussi sur le fait que le ministre compétent Willy Borsus (MR) a assuré ne

pas avoir « donné de subsides non-remboursables à GSK » lorsque le PTB l'avait interrogé à ce sujet en commission en février passé...¹⁵

Malgré une excellente santé financière et des profits exponentiels, la direction de GSK a annoncé, l'hiver dernier, la mise en place d'un plan de restructuration prévu sur deux ans. Celui-ci prévoit la suppression de 935 emplois, dont 350 licenciements secs annoncés cet été en pleine procédure Renault.

QUELLES CONCLUSIONS ?

1. **Interdisons les licenciements pour les multinationales qui réalisent des bénéfices.** Comment est-ce que GSK peut justifier de mettre plusieurs centaines de travailleurs à la porte alors qu'elle réalise dans le même temps de tels bénéfices ? Le PTB plaide pour une loi qui interdit aux multinationales qui réalisent des profits

et distribuent des dividendes de licencier. C'est grâce à l'effort de tous les travailleurs et travailleuses de GSK que de tels résultats ont pu être atteints. C'est inacceptable qu'ils soient jetés comme de simples Kleenex pour assurer encore plus de profits aux actionnaires.

2. **Mettons fin aux cadeaux fiscaux sur mesure pour les multinationales.** Comment justifier que sur un bénéfice de 2 milliards, GSK reçoive encore 457 millions de ristourne fiscale ? Au total, ces dix dernières années, c'est 1,3 milliard perdu pour les caisses de l'État au profit des actionnaires de GSK. Il faut mettre fin à cette politique, et investir cet argent dans la recherche publique.

3. **Refinançons la recherche publique.** Il n'est pas admissible que l'État fasse de tels cadeaux aux firmes privées alors que le secteur de la recherche publique manque cruellement de moyens. D'après un rapport du FNRS de 2019, « les crédits budgétaires publics belges de recherche et développement [...] devraient être augmentés d'un peu plus de 50 % en moyenne nationale pour rencontrer les objectifs européens (1 % du PIB) ». Cela impliquerait un refinancement de l'ensemble des niveaux de pouvoir (fédéral, communautaire et régional) d'approximativement 80 millions d'euros. Soit un sixième des cadeaux fiscaux reçus par GSK en 2019.

La déduction pour revenus de brevets : un cadeau coûteux et inefficace

Le mécanisme de la déduction pour revenus de brevets a été introduit officiellement pour encourager la recherche et le développement de nouveaux médicaments. Toutefois, l'efficacité de cette mesure est sérieusement remise en question, et pas uniquement par le service d'étude du PTB. En avril 2019, les experts du Bureau fédéral du Plan ont analysé dans quelle mesure l'aide publique encourage réellement les firmes pharmaceutiques à investir davantage dans la recherche et le développement. Leur conclusion est claire : l'évaluation « ne dégage pas d'indications solides d'efficience ».

Les firmes pharmaceutiques acceptent donc volontiers l'aide publique, mais elles investissent elles-mêmes de moins en moins dans la recherche et le développement des médicaments. La part de l'aide publique au privé – notamment sous la forme d'incitants fiscaux – dans le budget total pour la recherche et le développement des médicaments n'a fait qu'augmenter. En 2009, le total des aides publiques représentait encore 15 % du total des dépenses. Ce taux était déjà trois fois plus élevé en 2015 (44 %). D'après les calculs du Bureau fédéral du Plan, ces avantages fiscaux ont même quadruplé au cours de la même période.

DÉPENSES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET AIDES À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT REÇUES PAR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE BELGE. EN MILLIONS D'EUROS

	DÉPENSES R&D	AIDES À R&D	AIDE DIRECTE	AIDE FISCALE	AIDES /TOTAL DES DÉPENSES R&D
2009	1145,5	167,6	7,9	159,7	14,6 %
2010	1143,1	202,0	7,8	194,2	17,7 %
2011	1427,9	191,3	16,8	174,5	13,4 %
2012	1525,9	290,6	8,5	282,1	19,0 %
2013	1555,4	388,0	11,0	377,0	24,9 %
2014	1559,2	398,6	9,3	389,3	25,6 %
2015	1591,4	701,4	9,3	692,1	44,1 %

SOURCE : BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN. L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN BELGIQUE. ANALYSE DE COMPÉTITIVITÉ. AVRIL 2019

-
- 1 Comptes annuels de GSK Biologicals, 2019, p. 9.
 - 2 Havrix (Hép A), Fendrix (Hep B), Engerix-B (Hép B), Twinrix (Hép A et B)
 - 3 Meningococcal Groupes A, C W135 et Y conjugués : Menveo ; Méningococcal de type B : Bexsero.
 - 4 Shingrix
 - 5 Comptes annuels de GSK Biologicals, 2019, p. 51.
 - 6 <https://www.fiercepharma.com/vaccines/fresh-off-fda-approval-cdc-panel-recommends-glaxosmithkline-s-shingrix-over-older-merck>
 - 7 <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa1501184>, <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa1603800>
 - 8 <https://www.gsk.com/en-gb/investors/corporate-reporting/annual-report-2019>
 - 9 Banque nationale de Belgique (nbb.be), rubrique comptes et bilans, comptes annuels de GSK Biologicals entre 2009 et 2019.
 - 10 <https://www.levif.be/actualite/magazine/comment-gsk-s-est-taille-une-loi-fiscale-sur-mesure/article-normal-910511.html>
 - 11 D'après l'étude de chercheurs de l'UNamur sur le sujet du financement de la recherche et l'innovation par les pouvoirs publics (publiée en 2018 dans l'Écho pour la période 2015-2020), le manque à gagner pour l'Etat fédéral en déductions pour revenus de brevets en 2015 était de 282 millions d'euros, ce qui couvre un montant total de revenus déduits de 843 millions (sur lesquels il y a donc eu une imposition à taux zéro au lieu des 33,44 % de l'époque) <https://www.unamur.be/eco/economie/cerpe/cahiers/cahiers/cahier91>, p. 40.
 - 12 Ces avances ne sont remboursables que si la recherche débouche sur un produit commercialisable. Si le produit n'est pas concluant, GSK n'a donc pas besoin de rembourser le montant des aides liées à ce produit.
 - 13 Des subsides à taux fixe qui doivent être remboursés à échéance par l'entreprise.
 - 14 Comme leur nom l'indique, ces subsides sont de réels cadeaux puisqu'ils ne sont pas remboursables par l'entreprise.
 - 15 Commission du 19/02/2020, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture. http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2019_2020/CRAC/crac95.pdf

